

Boudé par le département d'État Jimmy Carter se vide le coeur

WASHINGTON (d'après AFP et NYTNS) — L'ancien président Jimmy Carter, devenu le médiateur de la dernière chance en Haïti, à Pyongyang et dans plusieurs conflits africains, se rebelle face au département d'État et va jusqu'à contester les prises de positions de la Maison Blanche, visiblement débordée par son activisme sur la scène internationale.

M. Carter, crédité par 70 % des Américains de la résolution pacifique de la crise haïtienne (15 % seulement en accordent le bénéfice au président Clinton), selon un sondage CNN, exprime publiquement sa frustration face aux limites à sa liberté d'action que l'administration américaine tente de lui imposer.

« Je ne communique pas avec le département d'État », a ainsi déclaré hier, sans ambage, M. Carter dans un entretien avec le New York Times.

Il s'y plaint ouvertement de la façon dont le traite le secrétaire d'État Warren Christopher, un de ses anciens proches collaborateurs, qu'il décrivait à l'époque comme « l'un des meilleurs serveurs du service public qu'il ait jamais connu ».

M. Carter fait état de « la cons-

ternation » du département d'État à l'annonce de ses missions en Haïti et, en juin dernier, en Corée du Nord. « Dans les deux cas, c'est le président Clinton personnellement qui a dû donner le feu vert (...) face à une opposition véhémente de la plupart de ses principaux conseillers ». L'ancien président n'en regrette pas moins que M. Clinton lui ait interdit de rester à Port-au-Prince pour s'assurer du respect de l'accord conclu à la dernière minute, dimanche, avec les chefs militaires et le président de facto d'Haïti.

M. Carter était en contact direct et pratiquement quotidien avec le général Raoul Cédras depuis plusieurs semaines et s'impliquait, en manifestant son incompréhension, de ne pas obtenir l'aval de la Maison Blanche pour pouvoir se rendre à Port-au-Prince, a appris l'AFP. Il a affirmé avoir « honte » de la politique

américaine envers le pouvoir haïtien.

Les initiatives personnelles — et difficilement contrôlables — du perpétuel voyageur dans le monde qu'est devenu M. Carter agacent les responsables de la politique étrangère américaine qui craignent l'élargissement de cette diplomatie parallèle et la multiplication des canaux officieux.

La personnalité de M. Carter est aussi redoutée par les diplomates professionnels : l'ancien président n'hésite pas à dire ce qu'il a sur le coeur et à tisser des liens intimes avec nombre de responsables étrangers considérés parfois comme peu fréquentables à Washington.

Alors que le président Clinton dénonçait « les dictateurs » d'Haïti responsables d'une tragédie humaine (...) de viols, d'assassinats, de mutilations », le fils de 10 ans du général Cédras sautait sur les genoux de M. Carter à Port-au-Prince.

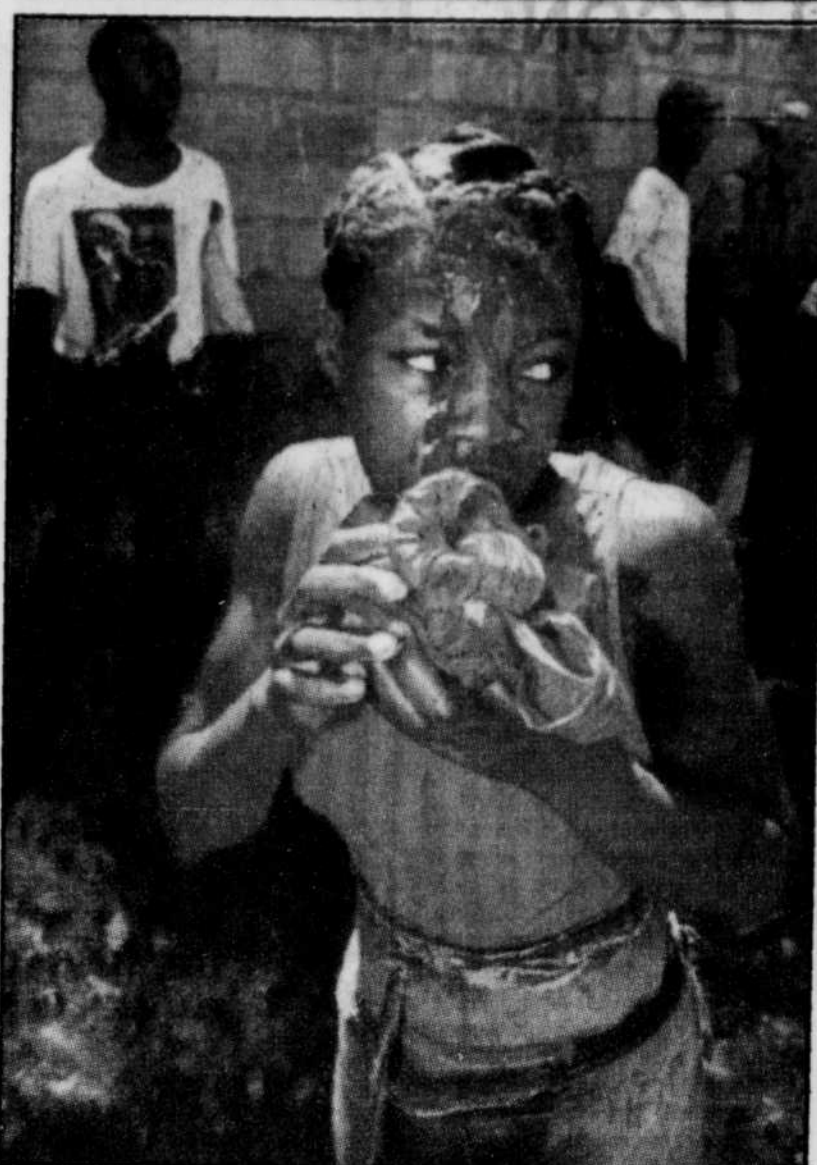
L'ancien président réplique en défendant ses contacts personnels comme autant d'occasions d'évi-

ter les conflits armés. Il explique ainsi que c'est grâce à des conversations avec Mme Cédras, « une femme de caractère, belle, mince et très attirante », qu'il a pu faire céder le général Cédras.

Il cite aussi en exemple le cas de Mengistu en Éthiopie « un terrible dictateur » avec qui il a négocié au nom du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et qui « a tenu parole ». « Je lui ai trouvé beaucoup de charme, avec une femme parmi les plus belles au monde. Elle est comme la fille du roi Salomon, éloquente et gracieuse », confie-t-il.

L'ancien président Carter est un « atout unique » pour les États-Unis, a affirmé hier le département d'État, en rappelant toutefois que la diplomatie de Washington était déterminée par le secrétaire d'État et le président américains.

Appelé à réagir aux critiques de M. Carter, M. McCurry a souligné que le secrétaire d'État Warren Christopher avait « accueilli chaleureusement » l'intervention de M. Carter dans la crise haïtienne.



La peur se lit sur le visage d'Yvonne Melina, blessée lors des incidents près du port de Port-au-Prince mardi où un civil a été tué par des policiers. Lors des incidents de mardi, cette femme avait notamment été frappée sauvagement par la police haïtienne sous les yeux des soldats américains impuissants.

L'opposition russe commémore le soulèvement d'octobre 93

MOSCOU (AFP) — De 4000 à 5000 opposants au pouvoir ont défilé hier après-midi à Moscou pour commémorer la dissolution du Soviet suprême par le président Boris Eltsine, le 21 septembre 1993, décision qui avait déclenché une épreuve de force avec les parlementaires qui s'était achevée dans le sang début octobre. L'un des chefs du soulèvement, aujourd'hui amnistiés, M. Alexandre Routskoï, a lancé un appel à la désobéissance civile.

tations prévues les 2, 3 et 4 octobre. Les partisans du pouvoir n'ont de leur côté prévu aucune manifestation commémorative.

Même si le gouvernement a officiellement fait porter à ses adversaires la responsabilité du sang versé, et si l'affrontement s'est terminé par la victoire de Boris Eltsine, le souvenir de l'assaut du parlement par l'armée s'accompagne dans les rangs démocrates d'une certaine gêne.

Petersbourg et d'autres villes du pays.

En revanche, aucune décision n'a encore été prise sur l'autorisation de plusieurs autres manifes-

« Eltsine au tribunal », « Chassez Eltsine », ont scandé les manifestants en descendant sous un clair soleil d'automne la grande rue Tverskaïa vers le Kremlin, près duquel un meeting devait se tenir dans la soirée.

Par ce défilé, l'opposition a lancé 14 jours de commémorations qui doivent culminer les 3 et 4 octobre avec des manifestations marquant les affrontements qui avaient fait de 140 à plusieurs centaines de morts, selon les sources.

Sous une forêt de drapeaux rouges frappés du marteau et de la faucille les manifestants, en majorité d'un certain âge comme dans toutes les manifestations procommunistes, ont réclamé le retour au « pouvoir des Soviets » et dénoncé « les criminels » du gouvernement.

L'ennemi juré du président Eltsine, l'ex-vice-président Alexandre Routskoï, a de nouveau exigé la démission du président Eltsine. L'agence ITAR-Tass rapporte par ailleurs hier que M. Routskoï n'envisage pas de se présenter aux élections législatives et présidentielles de 1995 et 1996.

Il a dénoncé l'impuissance de l'opposition russe, jugeant qu'elle relevait actuellement de la « farce politique ».

« Mon but est de faire que la Russie redevienne une grande puissance dans la sphère géopolitique », a-t-il ajouté.

Alexandre Routskoï s'est rapproché des communistes et de l'extrême droite parlementaire pour former un front politique écartant cependant l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski qui ne s'est d'ailleurs pas associé aux commémorations des événements de l'automne dernier.

La manifestation d'hier avait été autorisée et la présence policière était très discrète. Seules quelques dizaines de miliciens entouraient le cortège alors que quelques cars des unités des forces spéciales du ministère de l'Intérieur étaient garés dans des rues adjacentes.

D'autres manifestations moins importantes ont eu lieu à Saint-



Le secrétaire à la Défense William Perry, à gauche, et le chef de l'état-major inter-armes John Shalikashvili, à droite, se sont entretenus avec le président Aristide, au centre, hier au Pentagone. Ils lui ont expliqué que le délai de grâce de trois semaines accordé au général Raoul Cédras, jusqu'au 15 octobre, avait pour objectif fondamental son retour en douceur à Port-au-Prince après trois ans d'exil.

Afrique du Sud: épreuve de force entre le roi Goodwill et le chef Buthelezi

JOHANNESBURG (d'après AFP) — Une épreuve de force susceptible de déboucher sur des violences est désormais engagée entre les deux hommes qui prétendent représenter les huit millions de Zoulous d'Afrique du Sud : leur chef traditionnel, le roi Goodwill Zwelithini, et Mangosuthu Buthelezi, le leader de l'Inkatha — parti fondé sur un mot d'ordre exclusif, la défense de la « nation » zouloue.

L'enjeu est le contrôle du plus grand groupe ethnique du pays dont les déchirements politiques internes ont été à l'origine d'une bonne partie des incidents sanglants enregistrés ces dernières années en Afrique du Sud.

Aux premières élections ouvertes aux Noirs en avril, les Zoulous ont donné d'une courte tête la majorité à l'Inkatha dans la province du KwaZulu-Natal. Ce parti entend bien conserver cet avantage aux élections municipales de 1995. Il doit pour cela éviter que le roi ne passe dans le camp de l'ANC de Nelson Mandela.

Prétexte de ce bras de fer : les traditionnelles cérémonies prévues samedi en l'honneur de Shaka, le « Napoléon noir » qui fonda par les armes un empire zoulou au début du XIXe siècle.

À la suite d'une manifestation organisée par l'Inkatha dans l'en-

ceinte même de sa résidence à Nongoma, où il recevait pour la première fois le président Nelson Mandela, le roi a annulé les cérémonies. Il a du même coup annoncé qu'il répudiait M. Buthelezi, jusqu'alors son conseiller.

Avec l'appui d'autres responsables de l'Inkatha et de certains chefs traditionnels, M. Buthelezi a annoncé mardi que ces festivités auront lieu comme prévu.

« Le roi n'a pas de pouvoir direct sur ses sujets. Il n'a que des fonctions cérémoniales », a ajouté le secrétaire général de l'Inkatha Ziba Jyane.

Quant aux responsables de l'Inkatha pour le grand Johannesburg, ils ont fait savoir hier lors d'une conférence de presse qu'il ne peut y avoir de roi sans le bras de l'Inkatha ». Ils ont annoncé que 200 autobus seraient mis à la disposition des Zoulous de Johannesburg pour assister aux cérémonies.

Ce défi au roi a singulièrement contrasté avec la campagne menée jusqu'aux élections par l'Inkatha pour la reconnaissance constitutionnelle d'un « royaume » zoulou. Dans leur alliance anti-ANC, M. Buthelezi et le roi allaient jusqu'à brandir la menace de sécession.

La carte de l'apaisement jouée par l'ANC avec le roi explique largement ce revirement : Nelson Mandela a entériné la décision de Frederik de Klerk, prise à la veille des élections, de confier au monarque la gestion de milliers d'hectares de terres du KwaZulu-Natal. Il a également promis à Goodwill qu'il aurait, dans le dispositif constitutionnel définitif, un rôle semblable à celui des monarques européens.

« Buthelezi va devoir montrer qu'il a davantage de soutien que le roi. Il va faire pression sur les chefs traditionnels locaux pour que les fêtes de Shaka soient un succès », a de son côté estimé l'universitaire Mary de Haas.

Les risques de violences ont amené l'ancien président de Klerk à se proposer comme médiateur : « Je tenterai, sans interférer, de jouer un rôle constructif », a-t-il indiqué.

Gloire au pharaon



Des ouvriers mettent la dernière main à une reconstitution d'une statue de Toutankhamon, le plus illustre des pharaons égyptiens, destinée à décorer le site du festival de Canstaa, dans la banlieue de Stuttgart, en Allemagne. Le Festival de Canstaa est la plus importante activité du genre en Allemagne, après celui de Munich. Il commence samedi.

MARCHE-DONS

Rêvez d'Enfance



Ensemble, ça va marcher!

INSCRIVEZ-VOUS pour participer au Marche-Dons au profit de la Fondation canadienne Rêves d'enfants.

Venez chercher dès maintenant votre carte de commandite au service à la clientèle de Place Laurier. Faites-vous commanditer par vos parents et amis. Le 25 septembre, enfiler vos chaussures de marche préférées et participez au Marche-Dons de 5 kilomètres.

Tirage de 2 grands prix parmi les marcheurs ayant 50 \$ et plus de commandites.

• UN ORDINATEUR IBM POUR LES MOINS DE 18 ANS.
• UN VOYAGE À ORLANDO POUR LES 18 ANS ET PLUS.

Service à la clientèle de Place Laurier près du Mail Toys "R Us
Téléphone: 651-5000.

Le Marche-Dons est commandité principalement par:

PLACE LAURIER

LE SOLEIL

TOS QUÉBEC

CHOI 98.1 FM

ARC Ma

SEARS

IBM

Leclerc

POSTE MAIL

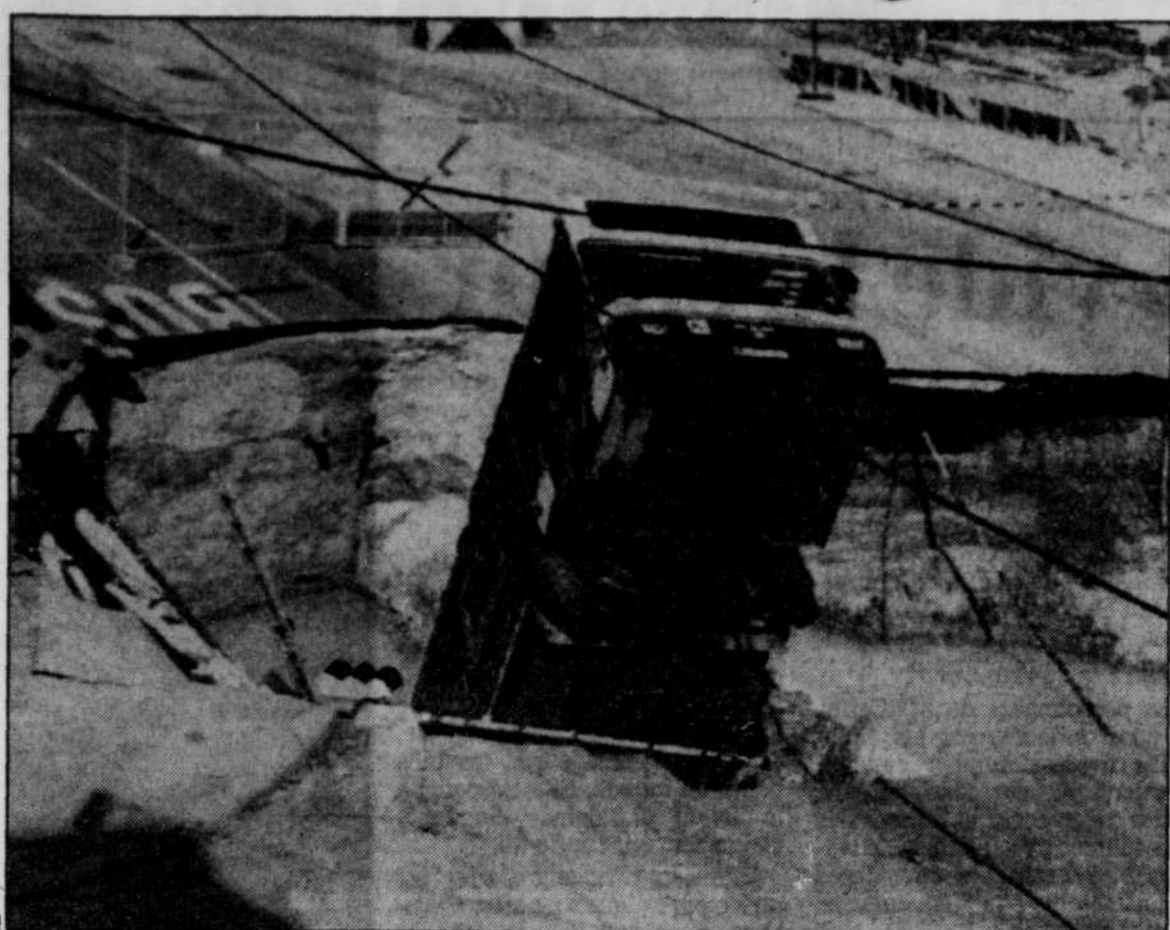
La gauche se maintient au pouvoir au Danemark

COPENHAGUE (AFP) — La coalition de centre gauche à la tête du Danemark a perdu du terrain et sa composante chrétienne, mais devrait pouvoir se maintenir au pouvoir grâce au soutien extérieur de l'extrême gauche, selon les résultats officiels complets des élections législatives d'hier.

L'opposition de droite, en particulier le Parti libéral, voit son audience augmenter, avec 44,7 % des voix, 6,5 points de plus qu'au précédent scrutin, en 1990.

Ce dernier a affirmé dans la soirée « s'attendre à former un nouveau gouvernement avant la fin de la semaine avec les radicaux et les centristes démocrates », deux de ses partenaires depuis 1993.

Son futur cabinet devrait bénéficier du soutien au parlement (Folketing) de l'extrême gauche (19 sièges), qui sort renforcée de la consultation, avec l'élection, pour la première fois, de six députés de la liste de l'unité (3,1 %), formée d'opposants à l'Union européenne.



Un autobus s'enlise dans un gouffre

L'effondrement de la chaussée sous le poids d'un bus, à proximité d'un chantier du métro, qui a fait deux morts, 29 blessés, hier à Munich, est sans doute dû à une brusque remontée de la nappe phréatique, a-t-on appris auprès de la municipalité. Selon le chargé du projet métro à la mairie, les eaux souterraines ont inondé un nouveau tunnel du métro que des ouvriers venaient de percer, emportant dans leurs flots une grande quantité de gravier.

L'ONU impuissante, Sarajevo s'inquiète

SARAJEVO (AFP) — L'ONU a été incapable hier, de convaincre les Serbes de rendre à Sarajevo l'eau, l'électricité et le gaz dont la ville est privée depuis une semaine, a indiqué l'organisation internationale dont l'Assemblée générale réunie à New York doit se pencher sur la crise bosniaque.

Cette pénurie totale est la plus longue depuis le début de la guerre en avril 1992 et inquiète d'autant plus les 380 000 habitants de la ville assiégée que la neige a fait son apparition sur les sommets qui dominent la capitale bosniaque.

Et les organismes d'aide ont annoncé qu'ils entamaient leur préparatifs en prévision d'un troisième hiver difficile pour la population de Sarajevo, qui a vécu hier, sans en faire cas, son 900e jour de siège.

Une nouvelle rencontre de responsables du gouvernement de Sarajevo et des Serbes de Bosnie, sous les auspices de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), s'est achevée sans résultat sur la zone neutre de l'aéroport.

« Cela n'a pas été un succès. Nous ne pouvons attendre aucun progrès de cette rencontre », a indiqué un responsable de l'ONU sous le couvert de l'anonymat.

Cette réunion, présentée par la FORPRONU comme une suite de

la démarche mardi à Pale, le fief serbe à l'est de Sarajevo, du commandant de la FORPRONU pour la Bosnie, le général Michal Rose, devait permettre de résoudre des « problèmes techniques », selon l'ONU.

Il apparaît toutefois que le refus des autorités serbes de délivrer les autorisations nécessaires pour que les réparations puissent être entreprises sur les lignes à haute tension qui passent par leur territoire soit de nature politique, tout comme la fermeture du gazoduc qui alimente Sarajevo.

Cet étouffement de la ville répond en effet au blocus dont la communauté internationale a obtenu l'imposition sur les Serbes de Bosnie par Belgrade, qui fut jusqu'au début du mois d'août leur seul allié.

La porte-parole de la FORPRONU Claire Grimes a simplement répondu : « Nous exerçons les pressions que nous pouvons sur les autorités serbes ».

Elle n'a toutefois pas évoqué un éventuel usage de la force pour débloquent Sarajevo.

En Bref

■ Militaire mécontent

BELJING (AP) — L'auteur de la fusillade qui a fait neuf morts et 40 blessés mardi est un lieutenant de l'armée qui avait été sanctionné pour avoir frappé un soldat, a annoncé hier la police de Beijing. Il s'agit de Tian Mingjian, appartenant à une unité de l'armée basée dans la banlieue de la capitale chinoise, selon l'agence Chine Nouvelle. Selon Chine Nouvelle, Tian a volé une Jeep et a ouvert le feu avec une carabine sur la circulation et sur les passants, près d'un immeuble réservé aux diplomates et journalistes étrangers. Hier matin, une neuvième victime a succombé à l'hôpital des suites de ses blessures.

■ Factures impayées

MOSCOU (AFP) — Le centre de commandement central des forces de missiles stratégiques russe s'est vu couper hier l'électricité pour non-paiement de ses factures, ont rapporté l'agence ITAR-TASS et la télévision privée NTV. L'électricité a été coupée à 14 h 30 dans les locaux du centre situé à Odintsovo, dans la banlieue de Moscou, à l'initiative de la compagnie Mossenergo.

■ Pendaison évitée

SEATTLE (AFP) — Un condamné à mort pesant plus de 200 kg a échappé hier à la corde après avoir convaincu un juge de Seattle (État de Washington) qu'il serait décapité s'il était pendu. Le juge Thomas Zilly a admis qu'une pendaison, qui risquait de décapiter le condamné à cause de son poids, constituerait un châtiment cruel qui « violerait la dignité humaine ». Le procureur peut faire appel ou demander à un jury de condamner Rupe à être exécuté par injection ou à être pendu... avec une corde plus courte.

■ Assassinat du cardinal: 5 arrestations

MEXICO (Reuter) — La police mexicaine a arrêté cinq personnes soupçonnées d'être impliquées dans l'assassinat du cardinal Juan Jesus Posadas, abattu en mai 1993 à l'aéroport de Guadalajara, a-t-on appris hier de source judiciaire. Les cinq suspects interpellés pour détention de drogue et d'armes travaillaient pour le cartel de Tijuana, a précisé le bureau du procureur général. Deux d'entre eux ont reconnu avoir participé à la fusillade de Guadalajara. Chargés de tuer le chef d'un cartel rival, ils ont confondu la voiture de leur victime désignée avec celle du cardinal, ont-ils déclaré.

■ Les chiens pitbull menacés d'interdiction en France

PARIS (AFP) — Les chiens pitbull, qui ont tué des dizaines de personnes aux États-Unis, sont menacés d'interdiction en France, où ils ont provoqué plusieurs accidents graves, mais non mortels. Plus de 12 communes, dont la station balnéaire de Deauville, ont déjà interdit leur territoire à ces chiens tandis qu'un député de la majorité gouvernementale, soutenu par une centaine de ses collègues, a déposé une proposition de loi visant à une interdiction dans tout le pays.

« VOYONS SI J'AI
TOUJOURS BIEN
COMPRIS. JE PEUX
ESSAYER
CERTAINS VÊTEMENTS
QUE JE POURRAIS
GAGNER
PAR LA SUITE? »

Tout à fait vrai. Venez au rayon de la mode féminine chez Eaton et essayez autant de vêtements qu'il vous plaira. Vous pourriez gagner ce que vous essayez, jusqu'à concurrence d'une valeur de 300 \$.* Et vous n'avez pas à acheter quoi que ce soit!

«ET PEU IMPORTE CE QUI ARRIVE, J'AI DROIT À UN RABAIS ALLANT JUSQU'À 20%?»

Effectivement, vous pourrez profiter de rabais de 10%, 15% ou 20% sur le prix courant de vêtements mode, lingerie, tenues de nuit et accessoires pour femmes.** Pas mal, n'est-ce pas?

«MAIS C'EST FABULEUX!»

Jusqu'au 25 septembre, tout ce que vous avez à faire, c'est de vous rendre chez Eaton, au rayon de la mode féminine. Présentez-vous à la salle d'essayage avec un vêtement et on vous remettra une carte «Faites en l'essai et gagnez» à la sortie.

Voyez la mode d'automne sur vous et non sur un cintre.

Ce montant comprend les taxes de vigueur. Sauf exceptions. Détails en magasin.

ÉVÉNEMENT
FAITES-
EN
L'ESSAI
ET
GAGNEZ

EATON

ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AUCLAIR, Cécile Larochelle, Québec
BELANGER, Maurice, St-Eugène de l'Islet
COBETTO-VIENS, Diane, Montréal
COUTURE, Dorilda, Québec
DE REPENTIGNY, Serge, Laurier-Station
DROLET, Roland, Loretteville
FAUCHER, Gertrude Paradis, Ancienne-Lorette
GAGNON, Pierre, Montréal
GILBERT, Denise, Québec
LABRIE, Maurice, St-Lazare
LAFRANCE, Marie-Jeanne Rhéaume
LETOURNEAU, Annette Kirouac, Montmagny
MATTE, Alphonse, St-Émile
MCLEAN, Paul, Clermont
MOISAN, Maxima Bélanger, Ste-Foy
PARENT, Cécile, St-Isidore
PLANTE, Dora Duchesneau, Armagh
POULIN, Yves, St-Joseph de Beauce
RICHARD, Sr Marie-Léonie, Québec
ROBITAILLE, Roger, St-Gilles de Lotbinière
TALBOT, Père Dr Henri, Sherbrooke
THIBAUT, Blanche Bédard
TREMBLAY, Léger, Baie-St-Paul
TURGEON, Théophile, Québec

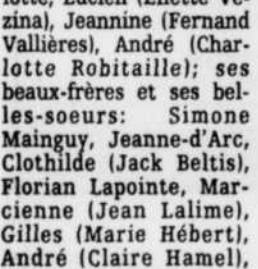
**AUCLAIR (Cécile, née La-
 rochelle)**



A Québec, le 20 septembre 1994, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Cécile Larochelle, retraitée du Grand Théâtre de Québec, épouse de feu M. Charles-Auguste Auclair, elle demeurait à St-Jean-Baptiste. La famille recevra les condoléances au funérarium LÉPINE-CLOUTIER LTÉE

300, chemin Ste-Foy, jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 24 septembre 1994 à 11h, en l'église St-Jean-Baptiste, 450, rue St-Jean et de la au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jean-Pierre, Louise Noailles, Luce (Jean Dorval), Jacques (Marie Cliché), Renée (André Robitaille), Etienne Loughheed (Lise Arsenault); ses petits-enfants: Bryan et Kathleen Noailles, Natacha (Jean Meloché), Véronique et Isabelle Dorval, Yanick et Amélie Auclair, David-Alexandre et Emmanuel Robert, Jennifer, Joanie Renaud; ses frères et sœurs: Emilienne, Madeleine (Laurent Simard), Charlotte, Lucien (Éliette Vézina), Jeannine (Fernand Vallières), André (Charlotte Robitaille); ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Simone Malinguy, Jeanne-D'Arc, Clothilde (Jack Bellet), Florian Lapointe, Marcienne (Jean Lalime), Gilles (Marie Hélène), André (Claire Hamel), Thérèse (Gérard Dussablon), Denise (Raymond Binet), Julieanne, Claude (Aline Bégine); sa tante dame Lucienne Rouleau; un ami de la famille Elia Desjardins; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur, 1005, chemin Ste-Foy (Québec) ou par un don à l'hôpital Laval, 2725, chemin Ste-Foy (Ste-Foy). Pour renseignements: 529-3371

BELANGER (Maurice)



Au Foyer des Vétérans du CHUL, le 20 septembre 1994, à l'âge de 74 ans et 11 mois, est décédé M. Maurice Bélanger, vétérinaire de la Deuxième Guerre mondiale, époux de dame Jeanne-D'Arc Thibault. Il demeurait à St-Eugène de l'Islet. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

De La Durantaye & Fils Inc.

99, 71ème Rue, Ville de l'Islet

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le samedi 24 septembre à 16h, en l'église de St-Eugène, suivi de

l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Jean-Raymond (Sylvie Noël), France (François Des Ormeaux), Guylaine (Robert Miller); ses petits-enfants: Samuel, Marc, James, Jourdain et Sophie; ses frères et sœurs: Rachèle (Léo Gagnon), Colette (feu Albert Thibault), Madeleine (MacKenzie Haince), Martin (Marcelle Couillard), Marcellin (Carmen Boudry); ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation canadienne du Parkinson, 225, de la Présentation, Dorval, Québec H9S 3L7. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements: 247-5733

COBETTO-VIENS (Diane) — A Montréal, le 20 septembre 1994, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Diane Viens, épouse de François Cobetto. Elle laisse outre son époux, sa fille Sophie; ainsi que sa mère dame Suzanne Viens; sa sœur Lise (Bernard Laliberté); son frère Daniel (Linda Richer); sa belle-sœur Louise Cobetto; plusieurs parents et amis. Selon les volontés de la défunte, elle ne sera pas exposée. Un service commémoratif sera célébré le samedi 24 septembre 1994 à 14h, en l'église St-Jean-Berchmans, 1871, boul. Rosemont, Montréal. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Alfred Dallaire Inc.

1922, boul. Rosemont (coin Chabot)

à compter de 13h, le samedi 24 septembre 1994. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don au Département d'hématologie de l'hôpital de Montréal pour enfants, 2300, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec H3H 2R5.

COUTURE (Dorilda) — A l'hôpital du St-Sacrement, le 20 septembre 1994, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Dorilda Couture, fille de feu M. Alphonse Couture et de feu dame Sarah Murray. Elle demeurait à Québec. Le service religieux sera célébré le samedi 24 septembre 1994 à 11h, en l'église Notre-Dame de Lévis et de la au cimetière Mont-Marie. La famille recevra vos condoléances à la résidence funéraire

GILBERT & TURGEON

58, av. Bégin, Lévis

vendredi de 19h à 22h et samedi ouverture à compter de 10h. Elle laisse dans le deuil, sa sœur et sa belle-sœur: Fernande, Jeanne Hardy Couture; ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Pour renseignements: 837-4757

DE REPENTIGNY (Serge) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 21 septembre 1994, à l'âge de 32 ans et 5 mois, est décédé M. Serge de Repentigny. Il demeurait à Laurier Station. La famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église de St-Jean, 19h à 22h, vendredi à compter de 10h. Le service religieux sera célébré le vendredi 23 septembre à 16h, en l'église St-Janvier de Joly et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, M. Guy Millette, M. et Mme Maurice et Denise Coe, la famille de M. Dominique Ferland, la famille de Mme Rémi Plante, ainsi que plusieurs amis. Direction des funérailles

Beaudoin Ferland Dupuis Ltée

St-Flavien

Pour renseignements: 728-2202

DROLET (Roland)



Au centre hospitalier Chauveau, le 20 septembre 1994 à l'âge de 81 ans, à la suite d'une longue maladie et d'un combat mené jusqu'à la fin, est décédé M. Roland Drolet, époux de dame Jeannine Thibodeau. Il demeurait à Loretteville. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative funéraire DU PLATEAU

950 Des Erables, Québec

le vendredi 23 septembre de 13h30 à 14h30. Le service religieux sera célébré, en présence du défunt, ce même jour à 15h, en l'église St-Jean-Baptiste, rue St-Jean, Québec, et de la au cimetière Belmont à Ste-Foy. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Roger et Pierre (Sylvie Pageau); ses petits-enfants: Mya Drolet-Gaudreault et Olivier Drolet-Pageau; son frère Léopold; sa belle-sœur: Simone, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que bon nombre d'amis. Il a été à l'emploi de la Cie Holt Renfrew de la rue Buade à Québec durant cinquante (50) ans. Pour renseignements: 688-2411

FAUCHER (Gertrude Paradis) — A l'Ancienne-Lorette, le 20 septembre 1994, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Gertrude Paradis, épouse de feu M. Léopold Faucher, autrefois de la paroisse St-Malo. La famille recevra les condoléances à l'église, trente minutes avant la cérémonie religieuse, qui aura lieu en présence du corps, le vendredi, 23 septembre, à 14h, en l'église St-Malo et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa sœur, ses frères, ses beaux-frères et belles-sœurs: Gertrude (feu Amédée Labbé), Arsène (Bernadette Nadeau), Georges (Rita Chabot), Blanche (feu Henri Labrie), Berthe Chouinard (feu Maurice Renaud), Carmelle (Maurice Roy), Roland (Gertrude), Germaine; ses neveux et nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles

Sylvio Marceau inc.

224, ouest St-Vallier, Québec

Elle laisse dans le deuil sa fille Jocelyne (Denis Savard), son fils Jean-Yves (Danielle Veillette), son petit-fils Stéphane (Martine Ferland), son arrière-petit-fils Francis, ses sœurs: Mme Gabrielle Paradis, Mme Jeannette Paradis (feu Arthur Martel), sa belle-sœur Mme Marie-Anne Racine, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Pour renseignements: 522-5212

GAGNON (Pierre) — A l'Hôtel Dieu de Montréal, le 20 septembre 1994, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Pierre Gagnon, fils de feu René Gagnon et de feu dame Camilla Richard. Il demeurait à Montréal. La famille recevra les condoléances au salon paroissial de Rivière-Ouelle, jeudi de 13h30 à 17h et de 19h à 22h, vendredi jour des funérailles de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 23 sept. à 14h en l'église de Rivière-Ouelle, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: François (Jacqueline Gagné), Jacqueline, Monique (Hugues Dubois), Hélène, Eliane, Irène, Gilles (feu France Larrière), André (Annette Roy), Michel, Omer, Roland (Diane Lizotte), Denis, Danielle (Michel Roussin), Rosaire, Claude, ainsi que ses neveux et nièces, parents et amis. La direction des funérailles a été confiée à la résidence funéraire

Marius Pelletier

409, 9ème Rue, La Pocatière

Pour renseignements: 858-3371

Nous

compatissons

à votre deuil

et vous offrons

nos

condoléances

LE SOLEIL

GILBERT (Denise)



A l'hôpital St-François d'Assise le 21 septembre 1994, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Denise Gilbert, fille de feu M. Philippe-Auguste Gilbert et de feu dame Évangéline Lortie. La famille recevra les condoléances au

Funérarium de la Coopérative funéraire de l'Anse

280, 8e Rue, Québec

jeudi, de 14 à 17h et de 19 à 22h, vendredi, jour des funérailles, de 9h30 à 10h40. Le service religieux sera célébré le vendredi, 23 septembre, à 11h, en l'église Ste-Claire d'Assise et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Roger (Thérèse Jean), Raymond Bussière (feu Jacqueline), Claude (Colette Gingras), Gabriel (Ginette Guérard), Micheline (Guy Baribeau), Jocelyne (Robert Thivierge), ainsi que plusieurs tantes, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 525-6044

LABRIE (Maurice) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 21 septembre 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Maurice Labrie, époux de dame Alice Chouinard. Il demeurait à St-Lazare, comté de Bellechasse. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Roy & Rouleau Inc.

114, rue Leroux, St-Lazare

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, ouvert à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré le samedi 24 septembre à 10h30, en l'église de St-Lazare et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa sœur, ses frères, ses beaux-frères et belles-sœurs: Gertrude (feu Amédée Labbé), Arsène (Bernadette Nadeau), Georges (Rita Chabot), Blanche (feu Henri Labrie), Berthe Chouinard (feu Maurice Renaud), Carmelle (Maurice Roy), Roland (Gertrude), Germaine; ses neveux et nièces, cousins et cousines. Direction des funérailles

Roy & Rouleau Inc.

St-Damien Bellechasse

Pour renseignements: 789-2143

LAFRANCE (Marie-Jeanne, née Rhéaume)



Au Centre hospitalier Chauveau, le 20 septembre 1994, à l'âge de 75 ans et 6 mois, est décédée dame Marie-Jeanne Rhéaume, épouse de feu Monsieur Pierre LaFrance. Elle demeurait à Lac-St-Charles. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service religieux sera chanté le vendredi 23 septembre 1994 à 15h, en l'église Ste-Françoise-Cabrini, 1418, 1ère Avenue, Lac-St-Charles et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Laurentides. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Pierrette (Georges Giroux), Daniel (Jeanne Bouchard); ses petits-enfants: Blainde LaFrance, J. Baptiste (Adrienne Auclair), Juliette Rhéaume, Adrienne Rhéaume, Louis E. (Thérèse Renaud), Ludger (Jeannette Hamelin), Rose-Aimée Rhéaume, Brigitte (Raymond Renaud), Laureat (Fernand Duchesneau), Marie (Gilbert Pageau); ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousi-

nes. La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire

Falardeau Bédard

Roy Enr.

30, rue St-Joseph, Loretteville

Pour renseignements: 842-3737

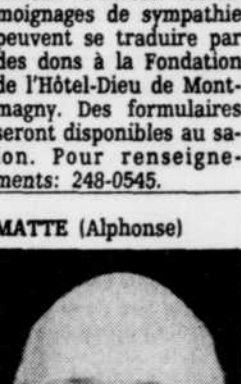
LETOURNEAU (Annette, née Kirouac) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 20 septembre 1994, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Annette Kirouac, épouse de feu M. Philippe Letourneau. Elle demeurait à Montmagny et autrefois à St-Pierre de Montmagny. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Laurent Normand Inc.

115, rue St-Louis, Montmagny

jeudi, jour des funérailles à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le jeudi 22 septembre 1994 à 15h, en l'église de St-Pierre de Montmagny et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Arcade (Yvette Langlois), Dolorès (René Letourneau), Norma (feu Laurent Corrivau), ses belles-sœurs: Mme Gertrude Bouchard (feu Aimé Kirouac), Mme Simone Pelletier (feu Odilon Kirouac); ses petits-enfants: Dominic (Thérèse Kistabée), Camille (Susie Gaffioro), Ghislain (Brenda Picard), Susanne (Lucien Lacasse), Fernand, Louisiane (David Thiberge), William (Johanne Richard), Joël (Carole Dubé), Marie-Josée (Clément Tangay), André (France Mailoux), Linda Corrivau, Christian Corrivau et ses quatorze arrière-petits-enfants, ses neveux et nièces. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Des formulaires seront disponibles au salon. Pour renseignements: 248-0545

MATTE (Alphonse)



A l'hôpital Laval, le 20 septembre 1994, à l'âge de 60 ans, est décédé Monsieur Alphonse Matte, époux de dame Louise Bédard. Il demeurait à St-Émile. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Falardeau Bédard

Roy Enr.

30, rue St-Joseph, Loretteville

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré le samedi 24 septembre 1994 à 14h, en l'église de St-Émile, 1596, avenue Lapierre, et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Michel (Brigitte Gagneau), Johanne; son père M. Joseph Matte; son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Louis Joseph Bédard; ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Que vos marques de sympathie se traduisent par un don à la Fondation de l'hôpital Laval, 2725, chemin Ste-Foy, Ste-Foy G1V 9Z9. Pour renseignements: 842-3737

MCLEAN (Paul) — Au centre hospitalier La Malbaie, le 20 septembre 1994, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Paul McLean, époux de dame Irène Tremblay. Il demeurait à Clermont. Les funérailles auront lieu le jeudi 22 septembre à 14h. Départ de la résidence funéraire

LÉPINE-CLOUTIER LTÉE

136 Boul. Notre-Dame, Clermont

jeudi de 12h à 13h45. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Hélène (Jean Tremblay); son frère: Walter; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Jos-Charles Tremblay, Ida (Guy Ga-

gnon), ses neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 1-665-2455, fax: 1-435-4001

MOISAN (Maxima Bélanger)



A l'Hôpital Laval, le 20 septembre 1994 à l'âge de 74 ans est décédée dame Maxima Bélanger, épouse de feu M. Gérard Moisan. Elle demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, elle a été confiée au

Parc-Commemoratif La Souveraineté

301, Rang Ste-Anne, Quartier Laurentien, Sainte-Foy

Un dernier hommage lui sera rendu au Complexe funéraire du Parc Commémoratif La Souveraineté le vendredi 23 septembre de 13h à 14 heures. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son genre et ses belles-filles, Denise (William Sheppardson), Mme Huguette Daumais (feu Jacques Moisan), Gaston (Michel Adam), Robert (Diane Cloutier), également laissé dans le deuil ses petits-enfants Eric, Gerry, Julie, Mark et Virginie, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs de la famille Bélanger et de la famille Moisan, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et amis. Que toute offrande se traduise par un don à la Société Canadienne du cancer, 489 boul. René Levesque, Québec, G1S 1S2. Pour renseignements: 871-2372

POULIN (Yves) — A son domicile, le 20 septembre 1994, à l'âge de 29 ans et 5 mois, est décédé M. Yves Poulin, fils de M. Lionel Poulin et de Mme Marguerite Blanchet. Il demeurait à St-Joseph de Beauce et autrefois de St-Juste. La famille recevra les condoléances à la salle de l'Amicale de St-Juste, jeudi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h et vendredi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le vendredi 23 septembre à 15h, en l'église de St-Juste, sous la direction de la maison funéraire

Roland Couture & Fils

73, Principale, St-Camille, Bellechasse

et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, son amie Charlotte Turmel; ses filles: Marie-Michèle Poulin et Élanie Pouliot; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Michel (Linda Tardif), Solange (Gerry Fleury), Pierre (Lynne Desroches), Jeannot (Mélanie Breton), Julie; ainsi que plusieurs parents et amis. Pour renseignements: 1-595-2918

RICHARD Soeur Marie-Léonie (Soeur Ste-Céline)

— Au Monastère des Augustines de l'Hôtel Dieu de Québec, est décédée Soeur Marie-Léonie Richard (Soeur Ste-Céline), le 21 septembre 1994, à l'âge de 87 ans, et après 55 ans de profession religieuse. Outre sa communauté, Soeur Léonie Richard laisse dans le deuil ses sœurs: Mme M.-Rose Richard (feu Eddy Leclerc), Mme Laurette Richard Blanchet, Mme Alvina Richard (Albert St-Onge), Mme Thérèse Richard (Frank Fournier); ses frères: M. Daniel Richard (Jacqueline Daoust), M. Bruno Richard (Germaine Paquet), M. Benoît Richard (Thérèse Daoust), M. Jean-M. Richard (Lucille Bélanger), ses belles-sœurs: Mme Pauline Charland Richard, Mme Mariette Richard, Mme Cécile Richard, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et le Père Nazaire Auger c.j.m. Soeur Léonie Richard sera exposée au parloir du Monastère des Augustines, 75 rue des Remparts, Québec, jeudi le 22 septembre de 14h à 17h et de 19h à 21h, vendredi le 23 septembre à partir de 9h jusqu'à l'heure des funérailles. Les funérailles auront lieu le vendredi 23 sept. à 10h30 en l'église du Monastère. Stationnement: 75 des Remparts, entrée du parloir, porte 66. La direction des funérailles a été confiée à la

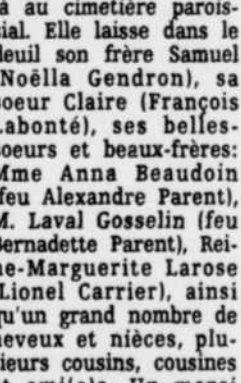


Claude Marcoux Ltée

186 Ste-Genève, St-Isidore

vendredi de 14h à 18h50. Le service religieux sera célébré le vendredi, 23 septembre à 19h en l'église de St-Isidore et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son frère Samuel (Noëlle Gendron), sa sœur Claire (François Labonté), ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme Anna Beaudoin (feu Alexandre Parent), M. Laval Gosselin (feu Bernadette Parent), Reine-Marguerite Larose (Lionel Carrier), ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces, plusieurs cousins, cousines et amis. Un merci tout spécial au personnel de la Villa St-Isidore pour les bons soins. Pour renseignements: 839-8823

PLANTE (Dora Duchesneau)



Au centre hospitalier St-Augustin, le 18 septembre 1994, à l'âge de 92 ans et 7 mois, est décédée dame Dora Duchesneau, épouse de feu M. le notaire Louis-Philippe Plante. Elle demeurait autrefois à Armagh, cté Bellechasse. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Le service religieux sera célébré le samedi, 24 septembre, à 14h, en l'église d'Armagh et de

la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Cécile Dallaire), Paul-Élie (Gilberte Labrecque), feu Gilles, Dr Gustave (André Morin), Jean-Denis, Suzanne (Murielle Carrier), sa belle-sœur Mme Emma Cadrin Duchesneau; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par un don au Centre hospitalier St-Augustin, 2135 Terrasse Cadieux, Beaufort, G1C 1Z2. La direction des funérailles a été confiée à la Maison Roy & Rouleau Inc.

Armagh

Pour renseignements: 1-466-2073

POULIN (Yves) — A son domicile, le 20 septembre 1994, à l'âge de 29 ans et 5 mois, est décédé M. Yves Poulin, fils de M. Lionel Poulin et de Mme Marguerite Blanchet. Il demeurait à St-Joseph de Beauce et autrefois de St-Juste. La famille recevra les condoléances à la salle de l'Amicale de St-Juste, jeudi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h et vendredi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le vendredi 23 septembre à 15h, en l'église de St-Juste, sous la direction de la maison funéraire

Roland Couture & Fils

73, Principale, St-Camille, Bellechasse

et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, son amie Charlotte Turmel; ses filles: Marie-Michèle Poulin et Élanie Pouliot; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Michel (Linda Tardif), Solange (Gerry Fleury), Pierre (Lynne Desroches), Jeannot (Mélanie Breton), Julie; ainsi que plusieurs parents et amis. Pour renseignements: 1-595-2918

Steve Elkas

601, rue Conseil, Sherbrooke

Steve L. Elkas, prés. Clément Cartier, dir.

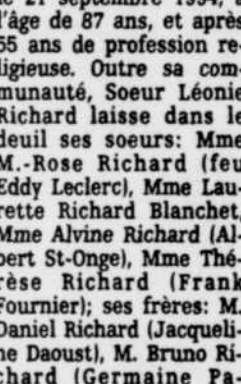
Heures des visites: jeudi de 19h à 22h, vendredi de 14h à 16h et de 19h à 22h, samedi de 8h30 à 9h40. Les funérailles auront lieu le samedi 24 septembre à 10h, à la cathédrale de Sherbrooke. Il laisse dans le deuil, ses confrères, ses enfants: Docteur Bernard Talbot de Montréal, Michèle de Québec, Nicole (Pierre Salman) de Kingston, Ontario, Geneviève (John E. Dowman) de Wallingford, Connecticut; ses petits-enfants: Johanne, Paul et Louis Bureau, Christine et John Dowman; son arrière-petit-enfant: Jacob Dowman; ses belles-sœurs et beaux-frères: Madame Marguerite Simard de Ste-Foy, Docteur et Madame Gérard Boudreau (Gaby Ruel) de Chicoutimi, Monsieur et Madame Arthur Painchaud (Paule Ruel) de Ste-Foy, Père Bernard Ruel, Missionnaire du Sacré-Cœur, Monsieur et Madame Yvon Ruel (Jacqueline Belleau), Madame Georgette Proteau de Sherbrooke, Madame Jacqueline Bérubé de Ste-Foy; autres parents: S. Frances Callau, Soeur Grise de Québec, S. Imelda, Soeur Grise de Québec, S. Hermine, Soeur Grise de Québec, Madame et M. Wilfrid Talbot (USA), Annette Delude (USA), Norman Miller (USA), Virginia Cellan-Luintro (USA); et de nombreux amis.

COOPÉRATIVE de la Falaise

525, Prince-Édouard, Québec

Pour renseignements: 525-4637

ROBITAILLE (Roger)



A St-Gilles de Lotbinière, le 19 septembre 1994, à l'âge de 63 ans et 9 mois, est décédé subitement Monsieur Roger Robitaille, ex-superintendant à la Davis Shipbuilding Ltée (Mil Davie), époux de dame Suzanne Paquet. Il demeurait à St-Gilles de Lotbinière. Selon ses volontés, son corps a été remis à l'U-

niversité Laval pour fins d'étude de l'anatomie.

Le service religieux sera célébré le samedi 24 septembre 1994 à 14h, en l'église St-Romuald, sise au 180, rue de l'Eglise à St-Romuald (Québec). La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / funéraires

705 AVIS DE DÉCÈS

TURGEON (Théophile)



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 19 septembre 1994, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Théophile Turgeon, époux de dame Alvine Guillemette, antérieurement de la paroisse Ste-Odile. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire J. Bouchard & Fils Enr 1290, 1ère Avenue Québec.

le jeudi 22 septembre de 11h à 13h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 22 septembre à 14h, en l'église Ste-Odile, 210 des Chênes ouest, Québec. Il sera incinéré. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses deux belles-sœurs, Mme Gisèle Gosselin (feu Armand Turgeon), Mme Emma Guillemette (feu M. Alphonse Alain); plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies. S.V.P. suppléer l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, 1401, 18e Rue, Québec G1J 1Z4. Pour renseignements 529-9221.

720 REMERCIEMENTS

LEGARE (Marie-Ange Alain)



M. Marcel Legaré, ses enfants ainsi que les membres des familles Legaré et Alain remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Marie-Ange Legaré survenu le 30 juin 1994, soit par offrandes de messes, fleurs, affluences de prières, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

POISSON (Yves)



Mme Jeanne Hardy et sa famille ainsi que la famille Poisson remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui

ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Yves Poisson survenu le 10 août 1994. Que chacun et chacune trouve en ces mots l'expression d'un merci bien personnel.

725 MESSES ANNIVERSAIRES

AUCLAIRE (Raymonde Lambert)



Une messe anniversaire à la mémoire de Raymonde Lambert Auclaire sera célébrée le samedi 24 septembre à 16h, en l'église de St-Patrice. Merci aux parents et amis qui se joindront à la famille pour cette célébration.

740 FAVEURS OBTENUES

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. A.G.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', du-

rant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. A.J.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. J.C.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. M.P.

MERCI mon Dieu pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.R.A.

SINCÈRES remerciements à Jean-Marie Vincent, prêtre, pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.B.

SERVICES SPÉCIAUX

765 MONUMENTS

THERIAULT & FILS 716, 1ère Avenue, Québec 524-1561

LE BRIDGE CONTRAT

© Esmeida NO 248

CROQUER

L'adversaire est là pour nous faire trébucher et nous forcer à demeurer éveillé, pour cela nous devons lui être reconnaissant. Après tout, il nous permet de combattre cette tendance naturelle, qui nous fait souvent jouer d'une manière trop mécanique. Sans doute préparé par son silence lors des enchères, Sud s'est assoupi un moment, et Est en a profité pour allonger dix levées.

Donn: Nord

Vult: N-S

▲ A R 6 2
♥ R 9 4 3
♦ 10 7
♣ R 8 3

▲ V 4
♥ D V 10 6 5
♦ D 6
▲ A D V 5

N
O
E
S

▲ D 9 8 7 5
♥ A 8 7
♦ A 9 5
♣ 9 6

▲ 10 3
♥ 2
♦ R V 8 4 3 2
♣ 10 7 4 2

Ouest

Nord

Est

Sud

1 ♥

2 ♥

3 ♥

1 ♦

2 ♦

3 ♦

1 ♣

2 ♣

3 ♣

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

Passe

Passe

Fin

1 ♥

2 ♥

3 ♥

1 ♦

2 ♦

3 ♦

1 ♣

2 ♣

3 ♣

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

Passe

Passe

Fin

1 ♥

2 ♥

3 ♥

1 ♦

2 ♦

3 ♦

1 ♣

2 ♣

3 ♣

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

1 ♠

2 ♠

3 ♠

Marcel Massé parle d'économies allant jusqu'à 4 milliards \$

Ottawa veut alléger son administration

OTTAWA — Le gouvernement fédéral veut mettre de l'ordre dans ses affaires et offrir aux Canadiens une administration allégée qu'ils peuvent se payer.

par MANON CORNELLIER de la Presse canadienne

«Ce sera une administration qui mettra l'accent sur ses responsabilités et son rôle nationaux, qui verra d'abord aux priorités nationales, et qui sera capable d'assurer aux Canadiens les services

auxquels ils tiennent, à un prix qu'ils peuvent se permettre», a indiqué le président du Conseil privé Marcel Massé lors d'une séance d'information sur l'examen des programmes et activités fédéraux qu'il a entrepris.

Cet examen avait été annoncé dans le dernier budget et figurait

parmi les engagements du Livre rouge libéral. Dimanche dernier, dans son discours à la Chambre de commerce du Canada, le premier ministre Jean Chrétien y faisait référence à nouveau.

L'exercice est déjà fort avancé et les premiers résultats devraient être connus avant le prochain budget de février. On parle d'économies variant entre 1 et 5 milliards \$.

Mais la nouveauté de cet enième révision des programmes est le fait qu'il a été confié aux premiers touchés, les fonctionnaires, et que chaque ministère s'est vu attribuer un objectif approximatif d'économies à réaliser.

De plus, au lieu de couper un pourcentage uniforme du budget de chaque programme, le ministre Massé a demandé aux fonctionnaires de revoir chacune de leurs activités afin de voir lesquelles pouvaient être coupées, éliminées ou transférées.

Ces décisions devront s'ap-

puyer sur quelques grands critères. L'activité est-elle toujours d'intérêt public? Est-ce légitime que le gouvernement intervienne dans ce champ d'activité? Son rôle est-il adéquat ou serait-il mieux de transférer le programme aux provinces, au secteur privé ou au secteur bénévole? Peut-on être plus efficace ou a-t-on encore les moyens de se permettre le programme en question?

Le ministre a reconnu que cet examen devra tenir compte des discussions fédérales-provinciales en cours sur l'élimination des doublons et des chevauchements. Il a par contre indiqué qu'un transfert éventuel de programme ne serait pas automatiquement accompagné des budgets correspondants. Dans certains cas, le fédéral se retirera, tout simplement.

Ancien grand mandarin, M. Massé connaît la frustration générée par les coupes uniformes du passé.



Ville de L'Ancestral-Lorette

APPEL D'OFFRES PUBLIC FOURNITURE ET POSE DE BÉTON BITUMEUX SUR UNE PARTIE DE LA RUE ST-PAUL

La Ville de L'Ancestral-Lorette demande des soumissions pour la fourniture et la pose de béton bitumeux sur une partie de la rue Saint-Paul.

Pour être conforme, toute soumission doit:

- respecter le devis de soumission;
- être complétée sur le formulaire de soumission et être remise dans l'enveloppe fournie à cette fin et portant la mention "Soumission - fourniture et pose de béton bitumeux sur une partie de la rue St-Paul" en indiquant le nom et l'adresse du soumissionnaire;
- être accompagnée d'un dépôt de soumission égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission sous forme de chèque visé au nom de la Ville de L'Ancestral-Lorette et émis par une institution autorisée;
- inclure tout addenda éventuellement produit;
- être déposée au bureau du greffier de la Ville, avant onze heures le lundi 3 octobre 1994, à l'Hôtel de ville, 1575, rue Turmel, L'Ancestral-Lorette.

Les documents d'appels d'offres sont disponibles à l'Hôtel de ville, 1575, rue Turmel, L'Ancestral-Lorette, à compter du vendredi 23 septembre 1994, à 9 heures.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu à 11 h 05, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, le 3 octobre 1994.

La Ville de L'Ancestral-Lorette ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

L'Ancestral-Lorette, ce 22 septembre 1994

Le greffier et conseiller juridique, SERGE MORIN, avocat

COMMISSION SCOLAIRE GREATER QUÉBEC

AVIS PUBLIC

Description des limites des circonscriptions électorales du territoire de la Commission scolaire Greater Québec.

Avis public est donné, en conformité avec l'article 9 de la Loi sur les élections scolaires, (L.R.Q., ch. E-2.3), que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Greater Québec a, lors d'une séance ordinaire tenue le mardi 30 août 1994, adopté la résolution #94-08.05 (a) concernant la division du territoire en neuf (9) circonscriptions électorales.

Cette délimitation sera applicable lors de la prochaine élection générale qui sera tenue le 20 novembre 1994. Chacune des circonscriptions électorales se délimite comme suit:

Quartier #1 : Jacques-Cartier

Borné dans le nord par les limites de la commission scolaire; dans l'est par la limite des comtés de Portneuf et Québec, par la limite des municipalités de Valcartier et Lac St-Charles, vers le nord le long de cette limite jusqu'à la limite des Cantons Unis de Stoneham-Tewkesbury, vers le nord le long de cette limite ensuite vers l'est jusqu'à la limite des comtés de Québec et Montmorency, vers le nord le long de cette limite jusqu'à la limite du nord de la commission scolaire; dans le sud par le fleuve St-Laurent; dans l'ouest par les limites de la commission scolaire.

Quartier #2 : Laurentien

Borné dans le nord par les limites de la commission scolaire; dans l'est par les limites de la commission scolaire; dans le sud par la rive nord du fleuve St-Laurent (excluant l'île d'Orléans et l'île aux Coudres) jusqu'à la limite des municipalités de Québec et Giffard, vers le nord le long de cette limite jusqu'à la limite de la municipalité de Charlesbourg-est, vers le nord le long de la limite ouest de Charlesbourg-est jusqu'à la limite du nord de la ville d'Orsainville, vers l'ouest le long de cette limite jusqu'à la limite est de Charlesbourg-ouest, vers le sud le long de la limite ouest de Charlesbourg-ouest jusqu'à la limite des municipalités de Charlesbourg-ouest et Québec, vers l'ouest le long de cette limite jusqu'à la limite du sud de la municipalité de Neufchâtel, vers l'ouest le long de la limite sud de Neufchâtel, vers l'ouest le long de la limite sud de Neufchâtel jusqu'à la limite de la paroisse d'Ancienne-Lorette, vers l'ouest le long de la limite du nord de la paroisse d'Ancienne-Lorette jusqu'à la limite du comté de Portneuf; dans l'ouest par la limite de l'est du Quartier #1.

Quartier #3 : A.S. Johnson

Borné dans le nord par le fleuve St-Laurent; dans l'est par la limite de l'est du comté Lotbinière jusqu'à la limite du comté Mégantic dans le sud, vers le sud-ouest le long de la limite du nord du canton de Broughton et Thetford jusqu'au chemin de Thetford St-Jean-d'Irlande, vers le sud-est le long de ce chemin jusqu'à la limite du nord de la Ville de Thetford Mines, suivant le milieu de la rue St-Alphonse jusqu'à la limite du sud de la Ville de Thetford Mines, vers le sud-est suivant la continuation de cette rue jusqu'aux Collines Bécancour, vers le sud-est par le rang se trouvant immédiatement après les Collines Bécancour jusqu'à la limite de l'ouest du canton de Thetford, vers le sud-est le long de la limite des comtés de Mégantic et Frontenac, jusqu'à la frontière entre le Canada et les États-Unis; dans le sud par la frontière entre le Canada et les États-Unis; dans l'ouest par les limites de la commission scolaire.

Quartier #4 : Appalaches

Borné dans le nord par le fleuve St-Laurent; mais excluant toutes les îles se trouvant dans les comtés de la rive sud, dans l'est par les limites de la commission scolaire; dans le sud par la frontière entre le Canada et les États-Unis, par les limites de l'est et du sud du comté de Lévis jusqu'à la limite des comtés de Lotbinière et Dorchester dans l'ouest; dans l'ouest par les limites de l'est du Quartier #3.

Quartier #5 : Pierre Laporte

Borné sur la rive sud du fleuve St-Laurent par le comté de Lévis. Borné sur la rive nord du fleuve St-Laurent dans le nord par la Route 138; dans l'est par le boulevard Henri IV de la Route 138 jusqu'au boulevard Charest dans le sud, vers l'est le long du boulevard Charest jusqu'à la Route Du Vallon, vers le sud le long de la Route Du Vallon jusqu'au chemin des Quatre-Bourgeois, vers l'ouest sur le chemin des Quatre-Bourgeois jusqu'au boulevard Henri IV, vers le sud le long du boulevard Henri IV jusqu'au Pont Pierre Laporte; dans le sud par le fleuve St-Laurent; dans l'ouest par les limites de l'est du Quartier #1.

Quartier #6 : St-Charles

Borné dans le nord par les limites du sud du Quartier #2 jusqu'à la limite entre les municipalités de Québec et Giffard dans l'est; dans l'est par le fleuve St-Laurent de la limite entre les municipalités de Québec et Giffard jusqu'à la limite entre les municipalités de Québec et Sillery du fleuve St-Laurent jusqu'à l'avenue Louis-Frédéric, vers le nord le long de l'avenue Louis-Frédéric jusqu'au chemin Ste-Foy, vers l'ouest le long du chemin Ste-Foy jusqu'à l'avenue St-Sacrement, vers le nord le long de l'avenue St-Sacrement jusqu'au boulevard Charest, vers l'ouest le long du boulevard Charest jusqu'au boulevard Henri IV, vers le nord le long du boulevard Henri IV jusqu'à la Route 138, vers l'ouest le long de la Route 138 jusqu'à la limite de l'est du Quartier #1; dans l'ouest par la limite de l'est du Quartier #1.

Quartier #7 : Bishop Moutain

Borné dans le nord et dans l'est par les limites du sud du Quartier #6; dans le sud par le fleuve St-Laurent; dans l'ouest par la limite entre les municipalités de Sillery et Ste-Foy du fleuve St-Laurent jusqu'à la Route Du Vallon, vers le nord le long de la Route Du Vallon jusqu'au boulevard Charest.

Quartier #8 : Green Avenue

Borné dans le nord par le chemin des Quatre-Bourgeois (la limite du sud du Quartier #8); dans l'est par la limite de l'ouest du Quartier #7; dans le sud par le fleuve St-Laurent; dans l'ouest par la Route de l'Église du chemin des Quatre-Bourgeois dans le nord jusqu'à la fin de la route de l'Église dans le sud et ensuite dans une ligne droite jusqu'au fleuve St-Laurent.

Quartier #9 : Harold Young

Borné dans le nord par le chemin des Quatre-Bourgeois (la limite du sud du Quartier #9); dans l'est par la limite de l'ouest du Quartier #8; dans le sud par le fleuve St-Laurent; dans l'ouest par les limites de l'est du Quartier #5 jusqu'au chemin des Quatre-Bourgeois dans le nord.

Donné à Sillery, ce 22e jour de septembre 1994.

Cathleen Jolicoeur
Présidente d'élection

■ Viol collectif: un des touristes français libéré

CHICOUTIMI (PC) — Loïc Dupuis, l'un des cinq touristes français accusés du viol collectif d'une adolescente de 17 ans, a été libéré de tout soupçon par le juge Maurice Abud de la Cour du Québec. Dans une brève décision qu'il a lue hier au jeune Français de 19 ans, en présence de deux de ses quatre compagnons, le juge a déclaré que rien dans le témoignage de la présumée victime, enregistré lors de l'enquête préliminaire du 15 septembre dernier, «ne prouve qu'il (Dupuis) a aidé» et que sa seule présence sur les lieux ne pouvait être suffisante pour le citer et convaincre un juge raisonnablement informé de rendre un verdict de culpabilité. Le magistrat a invoqué la jurisprudence canadienne qui ne fait pas un crime de l'assentiment passif.

■ Accident mortel

BELLECHASSE — Un motocycliste de 28 ans, Daniel Blouin de Saint-Damien, est mort vers 19 h 30, hier, sur la route 277, entre Saint-Anselme et Sainte-Claire, après être entré en collision avec une auto. À l'arrivée des policiers, la victime était étendue sur la chaussée. L'automobiliste impliqué a été interrogé par les policiers. Par ailleurs, une fillette de sept ans a été happée par un camion-remorque vers 16 h hier dans le rang 7 à East-Broughton. La victime a subi de graves blessures.

■ La Zamboni fait évacuer l'aréna

SILLERY — Les spécialistes du Centre de santé publique de la région de Québec effectuèrent une batterie d'analyse sur la Zamboni de l'aréna Jacques-Côté à Sillery pour trouver l'origine d'une fuite de gaz qui a incommode plusieurs patineurs hier midi. Un nuage jaunâtre de gaz inconnu a forcé l'évacuation d'un groupe de fonctionnaires venus jouer au hockey et pris de soudains vertiges. Ces émanations pourraient provenir d'une pièce mal ajustée sur la surfaceuse. Le centre sportif reste fermé jusqu'à nouvel ordre.



CONSTRUCTION À QUÉBEC

Dossier no : 003-30-184

Centre des congrès de Québec

Fournir et installer les canalisations encastrees dans le béton au Centre des congrès de Québec, Québec, cité de Taschereau

Garantie de soumission :

- 20 000 \$ sous forme de cautionnement,

ou

- 10 000 \$ sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, par le gouvernement d'une province ou d'un territoire visé par cet accord et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

Prix de vente des documents (non remboursable) : 20 \$

Scules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 22 septembre 1994 aux adresses suivantes :

Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 1075, rue de l'Amérique-Française, rez-de-chaussée, Québec, G1R 5P8, (418) 643-5484 et au 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H2P 1E2.

La réception des soumissions sera faite au 1075, rue de l'Amérique-Française, rez-de-chaussée, Québec, G1R 5P8.

Le soumissionnaire peut également remettre sa soumission à Montréal, en autant qu'elle soit remise en main propre, vingt-quatre (24) heures avant la date et l'heure limites de réception des soumissions, au bureau de la Société situé au 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction du Québec à Québec et Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions reçues, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions :